

Le Griffon

Important :

*Ce dossier étant composé de pages doubles,
pour un meilleur confort de lecture du fichier PDF,
choisissez dans la rubrique «Affichage»,
l'option «continue page double».*

Plusieurs chantiers de constructions neuves de logements sociaux commenceront en 2008 à Saint-Brieuc, dans le cadre de **la rénovation urbaine**.

Le 26 novembre dernier, le 15^e comité de pilotage de l'ANRU était l'occasion de présenter ces projets architecturaux aux entreprises costarmoricaines du bâtiment, et de signer avec leurs représentants la charte d'insertion.



Les professionnels du bâtiment et acteurs sociaux participaient au comité de pilotage.

De nouvelles constructions

Anru

Tout au long de l'année 2008, Cabri Habitat engagera la construction de cinq programmes de logements sociaux à Saint-Brieuc, dans le cadre de la rénovation urbaine menée par la Ville : boulevard de l'Atlantique aux Villages, 45 maisons et appartements sont prévus à la Hunaudaye (4) et 21 appartements dans le prolongement de la résidence des Rochers (3); 20 logements seront construits rue du Goëlo (2); à Ginglin, deux projets verront le jour avenue Loucheur, l'un de 31 appartements sur la rue de l'Avenir (5), l'autre de 15 logements à côté de Prévallon (1). Cinq opérations différentes, dessinées par autant d'équipes d'architectes, pour le programme de rénovation urbaine de Saint-Brieuc. La Ville, Cabri Habitat et leurs partenaires les ont présentées à l'occasion du 15^e comité de pilotage ANRU. Ces projets sont

aussi exposés à la population à travers un nouveau numéro des «Échos de la concertation» (*) et des panneaux dans les quartiers. 2008 marquera un tournant : si une centaine de

familles sont déjà relogées, le lancement de constructions neuves qui aboutiront en 2009 donne un coup d'accélérateur, mais aussi l'image de ce que sera la rénovation urbaine. «C'est un

Développement durable : une opération pilote à la Hunaudaye

En matière de développement durable, le projet de 45 logements de La Hunaudaye, conçu par l'Atelier du Canal et la SAFEGE, apparaît le plus abouti, à tel point que le directeur départemental de l'Équipement et délégué territorial adjoint de l'ANRU Christian Vinclair compte en faire une opération pilote en Bretagne. Il comptera 20 maisons et 25 appartements. Dans les logements, orientation, vitrages étudiés, isolation extérieure, pompes à chaleur ou chaudières à condensation, ventilation à double flux, panneaux solaires pour l'eau chaude et des capteurs photovoltaïques produisant un peu d'électricité permettront de limiter la consommation à 55 KWh/m²/an, le label suisse très exigeant «bâtiment basse consommation». Une autre originalité du projet réside dans la gestion des eaux pluviales, toutes récupérées en surface par un réseau de noues et caniveaux plutôt que par des tuyaux coûteux, qui perturbent les rivières en cas d'orage. Les «noues», ce sont des cuvettes enherbées où l'eau s'infiltrerait doucement. L'enrobé est limité au maximum, des matériaux innovants lui sont préférés. Les noues forment autant d'espaces verts dont les habitants pourront profiter.





150 emplois pour les habitants

« La rénovation urbaine, c'est aussi une politique d'insertion par l'emploi », souligne Philippe Rey, préfet des Côtes d'Armor. 5% des heures de chantier minimum doivent y être consacrées, à travers une « clause d'insertion ». Cela représente au moins 100 000 heures pour le programme de Saint-Brieuc, 100 voire 150 personnes qui pourront bénéficier du dispositif, dans le cadre de la réhabilitation ou construction de logements, mais aussi de l'aménagement des voiries ou espaces verts. Autant de chômeurs de longue durée, jeunes non qualifiés, personnes relevant des minima sociaux ou reconnues comme travailleurs handicapés qui seront « mis en contact avec le monde de l'entreprise. Un contrat de travail – et une rémunération – à part entière qui doit être considéré comme un coup de pouce dans un parcours d'insertion vers un projet professionnel », explique Alain Gouézel, de la Mission Insertion Emploi de la Cabri. « Pour les entreprises, c'est aussi l'occasion d'être mises en contact avec une main d'œuvre dont elles ont besoin dans le bâtiment. Cela se passe bien parce que la MIE accompagne les entreprises et les personnes en insertion, depuis la procédure d'appel d'offres jusqu'à la fin du chantier. » La MIE a déjà une expérience parlante à son actif, le chantier de l'Espace Initiative Emploi de la Cabri, rue du Docteur Rahuel à Saint-Brieuc : 12 personnes ont bénéficié de la clause d'insertion incluse dans les marchés passés avec les entreprises du bâtiment. 3 ont bénéficié d'un CDI à l'issue. D'autres poursuivent leur parcours d'insertion. Les candidats doivent se montrer « motivés pour les métiers du BTP », précise Alain Gouézel. Dans le cadre du CUCS (contrat urbain de cohésion

sociale, copiloté par la Cabri et l'État), la MIE va à la rencontre des habitants, pour « les informer sur la clause d'insertion et les offres d'emploi, les aider à construire leur projet professionnel, mais aussi pour repérer des compétences », précise Chantal Gaubert, responsable de la MIE. A partir de janvier, Annick Herlido tiendra des permanences dans les espaces de proximité. Le tout en lien avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion, les centres sociaux et la régie de quartiers.



Annick Herlido va à la rencontre des habitants dans les quartiers, Alain Gouézel accompagne les entreprises.

- Contact pour les entreprises : Alain Gouézel au 02 96 77 33 00
- Permanences d'Annick Herlido à partir de janvier : espace de proximité de Ginglin, rue Mathurin Méheut, le lundi de 9 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h (02 96 60 47 87); espace de proximité de la Croix Saint-Lambert, le vendredi de 9 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h (02 96 78 66 36). Des permanences seront aussi proposées au Point du Jour, près de la salle Michel Fraboulet, dès l'ouverture du nouvel espace de proximité.

en 2008

nouveau type d'habitat qui sera construit à Saint-Brieuc. Il se caractérise par de petites unités mais aussi dans le même temps par une certaine densité, nécessaire car il faut « économiser » l'espace dans une logique de développement durable. Une grande importance est accordée à la qualité du logement », explique l'architecte urbaniste Daniel Kahane, qui a conçu le projet urbain et assume désormais une mission de conseil auprès de la Ville et Cabri Habitat.

Ces cinq projets sont constitués de petits collectifs: bien souvent d'un ou deux étages maximum, mais aussi des maisons et appartements en duplex. Les espaces privés se trouvent mis en valeur, à travers des jardinets ici, des balcons là, des entrées privatives ou partagées par quelques logements seulement, des garages ou places de stationnement. L'orientation est soigneusement étudiée par rapport à l'ensoleillement. Tous les

projets comportent une dimension de développement durable, intégrée au cahier des charges. Priorité est donnée aux économies d'énergie, à travers une isolation par l'extérieur plus performante (elle évite les « ponts thermiques », à savoir des déperditions au niveau des sols, murs et plafonds), ou encore des chaudières à condensation. L'aspect paysager est soigné dans toutes les

opérations. La dimension sociale du développement durable est traitée à travers la clause d'insertion (notre encadré) voulue par la Ville. ■

- Les « Échos de la concertation » seront disponibles en janvier en mairie, dans les espaces de proximité, les centres sociaux. Retrouvez toutes les informations sur www.saint-brieuc.fr



Les Champs : on creuse !

Champ de Mars

N'hésitez pas à venir jeter un œil par les petites ouvertures laissées sur la palissade du futur centre commercial, le long des rues Sainte-Barbe et Saint-François : si la première phase était relativement discrète, des pieux étant forés et coulés en sous-sol, le chantier entre dans la phase de terrassement. Bientôt, c'est un trou de 10 000 m² de surface, sur 6,30 mètres de profondeur qui aura pris forme. Les ouvriers du chantier donneront l'échelle, et la mesure des futurs Champs : « ils paraîtront bien petits au milieu », dit Fabrice Sabin, chef de projet chez Mab Construction, une filiale de Spie Batignolles Immobilier. C'est à cette entreprise que Ing Real Estate Development et Spie ont confié le soin de construire et aménager le centre commercial « Les Champs », son parking, ses plantations sur le bâtiment. Elle assure la préparation, le suivi et la coordination des différents corps de métier et entreprises qui se succéderont sur le Champ de Mars.

Pour l'heure, on creuse, on déblaie, les camions faisant des allers-retours en direction d'Yffiniac. Un terrassement qui mobilise une quinzaine d'ouvriers. Une fois cette phase achevée, trois grues, dont la plus haute de 60 mètres, prendront place sur le Champ de Mars : MAB Construction réalisera alors le gros œuvre, à savoir l'ossature du



Une ouverture pratiquée dans la palissade permet au public de suivre l'évolution du chantier. Ici, le forage des pieux destinés à soutenir les murs du futur parking souterrain.

parking et du centre commercial, à partir du premier trimestre 2008. Une cinquantaine de personnes s'activeront sur le chantier pour une durée de 9 mois durant cette phase.

Déplacements

Suivez le guide en centre-ville

Le saviez-vous ? Gouédic est le parking le moins cher de Saint-Brieuc, à 0,40 € de l'heure. Celui des Promenades est situé à seulement 300 mètres de la rue Saint-Guillaume, et des places sont toujours disponibles à Raoul-Poupard en dehors des horaires de déjeuner au Restaurant Universitaire. Mais vous pouvez aussi préférer le stationnement gratuit quitte à marcher un peu : rendez-vous place de la Liberté par exemple...

Et avez-vous pensé au bus ou au vélo, moyens de transport qui vous permettent de rejoindre facilement le centre-ville ?

Selon les besoins, les publics, différentes solutions existent pour un accès facile aux commerces, aux services, aux administrations. Retrouvez toutes ces infos pratiques dans le dépliant édité par la Ville, la Cabri et les Tub, diffusé en mairie et dans de nombreux lieux publics.

Et sachez que le stationnement sera exceptionnellement gratuit en centre-ville les week-ends autour de Noël, pour vos derniers achats.



Dans votre « Carnet de ville »

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le chantier, son déroulement et en particulier le soin porté à la réduction des nuisances liées aux travaux dans le deuxième numéro du « Carnet de ville », la lettre d'information consacrée aux travaux d'aménagement sur le Champ de Mars. Ce document est diffusé dans les mairies de l'agglomération et chez de nombreux commerçants. Il est également disponible sur le site internet de la mairie, www.saint-brieuc.fr.

Le nouveau numéro porte une attention particulière à la norme HQE, haute qualité environnementale, différents objectifs étant pris en compte pour « Les Champs », sur le chantier proprement dit à travers les déchets, les économies et la réduction des nuisances, mais à aussi à travers l'architecture du bâtiment.



De la végétation en façade mais aussi en toiture, un aspect à découvrir dans votre « Carnet de ville ».

Statistiques

Nouvelle campagne de recensement

Comme chaque début d'année, la Ville recense 8% des logements briochins, répartis dans tous les quartiers de la Ville, pour l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Le dernier recensement intégral date de 1999 et les prochains chiffres seront connus fin 2008.

Du 3 au 16 janvier, les agents recenseurs, recrutés par la Ville, déposeront un courrier dans les boîtes aux lettres des habitants concernés. Du 17 janvier au 23 février, ces agents passeront aux domiciles pour collecter les données. Les éléments recueillis concernent le logement, la composition des ménages, la situation professionnelle... et sont exploités de manière anonyme et confidentielle.

L'INSEE utilise ces données pour établir des statistiques, qui permettent de mieux comprendre l'évolution de la ville et d'évaluer les besoins de la population.

Recensement du 17 au 23 février 2007. Retrouvez les agents recenseurs, dès début janvier, sur www.saint-brieuc.fr. Contact : 02 96 62 55 00.



Toute construction et modification de l'aspect extérieur doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.

Élections

Inscriptions. Pour voter en 2008, les Briochins peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre inclus, le service Elections restant ouvert en ce jour de fermeture pour la mairie (pont de la Saint-Sylvestre). Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (carte nationale ou passeport) en cours de validité. Les électeurs sont appelés aux urnes les 9 et 16 mars de 8 h à 18 h, pour élire les conseillers municipaux et les conseillers généraux dans les cantons sud et nord. Contact : 02 96 62 55 08.

Quand demander un permis de construire ?

Urbanisme

Nous évoquons dans le dernier numéro la réforme des demandes d'autorisation sur les constructions. Elles sont obligatoires pour certains types de travaux. Elles vous seront demandées pour l'obtention d'un prêt bancaire, par votre assurance en cas de sinistre sur la construction. Elles permettent aussi d'éviter des conflits de voisinage.

Dans quels cas faut-il effectuer ces démarches, quels sont les délais ?

- Le permis d'aménager, 3 mois de délai d'instruction (*) : pour l'aménagement du terrain d'un lotissement.

- Le permis de construire, - 2 mois pour la construction d'une maison individuelle et annexes, d'une extension, véranda, d'un abri de plus de 20 m² ; dans un lotissement, la demande doit être faite avec terrain viabilisé.

- 3 mois pour les autres demandes de permis de construire, dont la construction d'immeubles collectifs, les immeubles de bureaux, commerces et le changement de destination d'un local modifiant l'aspect extérieur de la construction (par exemple une partie habitation transformée en commerce, ou un ancien magasin aménagé en habitation).

- La déclaration préalable, 1 mois :

- pour une construction de 2 m² à 20 m², dont la hauteur est supérieure à 1,80 mètre (véranda, abri de jardin, extension).

- Pour un lotissement ne créant pas d'espaces communs (voirie, espace vert, local poubelle...).

- Pour toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : création d'une fenêtre sur toit, modification d'une fenêtre en façade, changement de couleur de la façade, transformation d'un garage en pièce d'habitation de plus de 10 m², pose de panneaux solaires, d'une parabole, d'une éolienne, pour une clôture (pas pour les murs de soutènement)

- Permis de démolir, deux mois, l'instruction pouvant se dérouler en même temps que celle du permis de construire.

Toute autorisation est valable 2 ans, renouvelable un an (en faisant la demande deux mois avant l'expiration du délai).

(*) Les délais annoncés sont les délais maximaux dits « droit commun ». Lorsque l'avis d'un service extérieur est sollicité, ils sont prolongés ; le demandeur en est informé dans le mois qui suit la demande.

- Contact : service du Droit des Sols à Curie, rue Félix Le Dantec. Déclarations préalables : Marie-Françoise Pearson (02 96 62 55 57) ; autres permis Thierry Nolot (02 96 62 53 42).



Cabri

Collecte des déchets. le calendrier 2008. La Cabri a diffusé

dans les boîtes aux lettres le calendrier 2008 de la collecte des déchets. Vous pouvez l'afficher pour ne pas oublier de sortir les conteneurs, la veille au soir, sachant que les camions les ramassent entre 5 h et 20 h. Pour les jours fériés, référez-vous à ce document.

Veillez également à bien respecter les consignes de tri, les déchets qui n'atterrissent pas dans la bonne poubelle étant refusés. Le calendrier est également à disposition sur le site internet de la Cabri, www.cabri22.com, à la Cabri place de la Résistance ou en composant le numéro azur 0 810 121 600.

L'hommage à Yves Dollo

L'ancien député Yves Dollo, maire-adjoint de Saint-Brieuc durant 24 ans, élu municipal de 1965 à 2001, est décédé le 10 novembre à l'âge de 73 ans, des suites d'une maladie qu'il a affrontée avec lucidité et courage. Un millier de personnes, proches et élus, bénévoles du monde associatif et Briochins, était aux côtés de son épouse, de ses deux fils et de sa famille, pour rendre hommage à cet homme de conviction, qui a marqué la vie politique locale : « Yves Dollo était passionnément briochin et authentiquement populaire. Pendant plus de 40 ans, il fut au cœur de l'action, de l'actualité, du paysage et de la réalité de cette ville », a dit le maire Bruno Joncour.

Né le 21 mai 1934 à Tréguier, Yves Dollo a fait l'école normale pour devenir instituteur à Saint-Brieuc. Mobilisé pour la guerre d'Algérie, il adhèrera à son retour au PSU de Michel Rocard, aux côtés d'Antoine Mazier, un parcours de militant retracé par Emile Bougault. Yves Dollo est devenu conseiller municipal dès 1965, maire-adjoint d'Yves Le Foll en 1977, puis de Claude Saunier, jusqu'en 2001. Député à deux reprises, il fut également conseiller général et régional. Jean-Yves Le Drian, président de la Région, a loué « l'homme de tous les combats, infatigable défenseur de la langue bretonne ». Le maire



Les mandats d'Yves Dollo

- Député de 1981 à 1986 et de 1988 à 1993, Yves Dollo fut notamment le rapporteur de la loi sur l'objection de conscience et le statut des conjoints d'artisans.
- Un mandat de conseiller général de 1982 à 1985.
- Conseiller régional de 1974 à 1981, 1986 à 1998, 2001 à 2004.
- Trente-six années de mandat municipal : conseiller municipal à partir de 1965, maire-adjoint de 1977 à 1983, premier adjoint jusqu'en 2001.

Bruno Joncour a rappelé ses « passions pour l'action politique, dans sa dimension de service ; pour l'éducation et la formation qu'il savait essentielles à la promotion et au progrès de l'homme ; pour le sport, dans son rôle de lien social et d'épanouissement humain ; pour la Bretagne, dans sa réalité culturelle et sa dimension maritime ; pour le développement économique de notre territoire dans son approche humaine et sociale ; pour le combat contre l'injustice dans sa réalité quotidienne. » Yves Dollo a exercé ses mandats locaux dans le domaine de la démocratie locale avec Yves Le Foll, à l'époque où se créaient les premiers comités de quartiers. Au côté de Claude Saunier, il s'est investi « pleinement dans le renforcement de l'attractivité commerciale de notre ville et dans l'accompagnement de l'action économique de notre territoire ».

Un authentique démocrate

Yves Dollo a exercé de nombreux mandats : il fut « président de la Mission Locale pour l'Emploi au service de l'insertion professionnelle, singulièrement celle des jeunes, administrateur de l'Office départemental HLM, au service de l'action en faveur du logement social, administrateur de Saint-Brieuc Expo Congrès, parce qu'il savait que le rayonnement de notre agglomération s'inscrivait aussi dans cette perspective. » Il participa, de manière très active, au développement de la Foire Expo. Il fut un « fidèle et indéfectible soutien du Stade Briochin ». Bruno Joncour le décrit comme un « authentique démocrate, un vrai républicain, mais aussi un homme attachant, qui aimait la vie, l'amitié, qui aimait rire ». Au nom du Grand Orient de France, Camille Binder a, pour sa part, rendu hommage à « l'homme chaleureux, sensible et profondément humain ».



Aux côtés de Michel Rocard et Yves Le Foll



L'hommage d'une ville à un élu investi dans la vie locale pendant près de 40 ans.

Le nom d'Yves Dollo à un site briochin

Réuni le 27 novembre dernier, le Conseil municipal de Saint-Brieuc a salué la mémoire d'Yves Dollo, en observant quelques instants de silence et de recueillement. A cette occasion, Bruno Joncour a souhaité que le « nom d'Yves Dollo soit prochainement donné à un lieu de la ville, qu'il conviendra de définir en accord avec sa famille et ses proches. »